

CONFIDENTIAL

- 3 -

CONFIDENTIEL

upon us to exercise all measures necessary to protect the information resources of the Government of Canada.

mission. À l'heure où les changements technologiques s'accroissent, il nous appartient de prendre toutes mesures nécessaires pour protéger les ressources en informations du gouvernement du Canada.

5. This circular document is cancelled as of December 31, 1990.

5. La présente circulaire expire le 31 décembre 1990.

Le Sous-secrétaire d'État associé
aux Affaires extérieures



Associate Under-Secretary of State
for External Affairs